

REGLEMENT PARTICULIER

Tout Simplement 12 (n° de dossier: 2601095) est organisé par le club de Baume les Dames Badminton Doubs Central (BABADOUC) le dimanche 18 octobre 2026 au gymnase de l'Europe, 25110 Baume les Dames.

1. Généralités

La compétition est un tournoi individuel adultes (ouvert de minimes à vétérans).

La compétition se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la LBFCBad et de ce présent règlement. Le niveau géographique de la compétition est national.

La compétition se déroule le dimanche 18 octobre 2026 au gymnase de l'Europe (7 terrains) et, si besoin, au gymnase Laroche (5 terrains), situés Place de l'Europe, 25110 Baume les Dames.

Le logiciel utilisé sera Badnet.

Le juge-arbitre principal est M. Jean Serfati. Le juge-arbitre adjoint est M. Nathan Boileau. Leurs décisions sont sans appel. Les juges-arbitres sont en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

Le GEO principal est M. Marius Dirand.

2. Séries et Tableaux

La compétition est ouverte aux joueurs allant de N2 à NC inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

Les disciplines sont les suivantes : Simple Hommes ; Simple Dames.

Le tournoi se déroulera en poules vers élimination directe. En cas de nécessité, les organisateurs, en concertation avec le JA principal, se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries et ou les formats de tableaux dans l'intérêt de la compétition.

Les matchs se joueront conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton, au meilleur des 3 sets de 15 points.

3. Inscriptions et liste d'attente

L'inscription se fera individuellement ou par club.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du lundi 7 septembre 2026, 8h. La date limite de réception des inscriptions est fixée au mercredi 30 septembre 2026, 19h.

Le nombre maximum de joueurs sera de 140 pour l'ensemble de la compétition.

Une liste d'attente sera établie par série en cas de surnombre selon la date d'inscription.

Les inscriptions sont à faire sur Badnet.

Le joueur devra être licencié à la date du tirage au sort.

Les droits d'engagement sont de 16€. Le paiement se fera individuellement ou par club et est à effectuer en ligne sur Badnet, par virement ou RIB ci-dessous ou sur place en espèces.

Identifiant national de compte bancaire - RIB								
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise				
10278	08160	00051071945	12	EUR				CCM BAUME VALDAHON ROUGEMONT
Identifiant international de compte bancaire								
IBAN (International Bank Account Number)							BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1027	8081	6000	0510	7194	512	CMCIFR2A	

Le CCPH ou le classement pris en compte sera celui du jeudi 08 octobre 2026. La confection des tableaux sera effectuée le jeudi 08 octobre 2026 en tenant compte du CCPH.

4. Forfaits

Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivant la compétition, un justificatif à la CLOT LBFCBad à clot.lbfcbad.fr ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

5. Remplacements

Dans la mesure du possible, les joueurs forfaits seront remplacés suivant une liste de joueurs placés sur liste d'attente.

6. Durant le tournoi

Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle, au plus tard à l'heure de convocation.

Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge-arbitre et revenir à l'heure convenue.

Le volant de référence plume sera le Trinisports Spin Gold.

Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par

l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre. Le comité organisateur, en accord avec le juge-arbitre, se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

Le tournoi se déroulera en auto-arbitrage et, si des arbitres sont présents pour officier, par des officiels.

Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du juge-arbitre.

À l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, test des volants inclus (à effectuer dès l'arrivée sur le terrain). Ce temps peut être modifié sur décision du JA.

Au gymnase de l'Europe, tout volant touchant une structure fixe sera compté « faute » au service et en cours de jeu. Au gymnase Laroche, tout volant touchant une structure fixe sera compté « faute » en cours de jeu.

Au service, deux « lets » seront accordés.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accidents.

La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

Toute inscription et participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement et des différents codes de conduite.

Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle tout au long de la compétition.